



# VACANCES D'ETE

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs\* des Grandes Vacances

**Date limite d'inscription le 12 Juin 2026**

Nom du responsable légal :  M.  Mme .....

→ Indiquez le ou les enfant(s) à inscrire :

NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __
NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __
NOM :	PRÉNOM :	NÉ(E) LE	__ / __ / __

Adresse complète: .....

Téléphone : ..... Mail : .....

N° allocataire CAF :           
(OBLIGATOIRE) (7 chiffres + 1 lettre)

**QF** : .....  
(Le QF de référence pour l'année 2026 est celui de janvier 2026)

**INSCRIPTION 4 OU 5 JOURS PAR SEMAINE OBLIGATOIRE  
SAUF POUR LES SEMAINES AVEC JOUR FERIE : INSCRIPTION 3 OU 4 JOURS OBLIGATOIRE**

	Juillet 2026 (à GIDY)									
	Matin de 07h30 à 09h00					Soir de 17h00 à 18h30				
	Lundi 06	Mardi 07	Mer 08	Jeudi 09	Vend 10	Lundi 13	Mardi 14	Mer 15	Jeudi 16	Vend 17
Cochez la date choisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>FERMÉ</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure d'arrivée (Matin)										
Heure de départ (Soir)										
	Lundi 20	Mardi 21	Mer 22	Jeudi 23	Vend 24	Lundi 27	Mardi 28	Mer 29	Jeudi 30	Vend 31
Cochez la date choisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heure d'arrivée (Matin)										
Heure de départ (Soir)										

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre



Par carte bancaire

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15



Par chèques

A l'ordre de Cigales et Grillons  
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom de l'enfant)

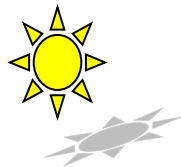


Par chèques vacances ANCV, ANCV Connect

Par tickets CESU papier uniquement



A ..... Le ..... Signature :



### ► Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Huêtre.  
 Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.  
 Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

### ► Lieux :

 <b>Horaire des garderies</b>  A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h00 * le soir : de 17h00 à 18h30	<b>Accueil de Loisirs de Juillet</b> Ecole Olympe de Gouge Esplanade Olympe de Gouge 45520 GIDY Tél : 02.34.52.05.42 <hr/> <b>Accueil de Loisirs d'Août</b> Local multi accueil Rue Louise Dubel 45520 CERCOTTES Tél : 02.38.75.47.27	 <b>Les rendez-vous !</b>  <b>Le 12 Juin : <u>Date limite d'inscription</u></b>
---	--	--

### ► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).  
 De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

### ► Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

### ► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

\* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).

\* La **date limite d'inscription est fixée au 05 juin 2026**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'été.

\* Les inscriptions se font à la semaine (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

### ► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2026	Tarif journée Commune (habitants de Huêtre)
Tranche 1 : de 0 à 260	3,97 €
Tranche 2 : de 261 à 360	5,37 €
Tranche 3 : 361 à 460	6,87 €
Tranche 4 : 461 à 560	8,37 €
Tranche 5 : 561 à 660	9,67 €
Tranche 6 : 661 à 850	10,87 €
Tranche 7 : 851 à 1100	12,27 €
Tranche 8 : 1101 à 1350	15,47 €
Tranche 9 : 1351 à 1500	17,47 €
Tranche 10 : 1501 à 1650	18,47 €
Tranche 11 : 1651 à 1800	19,47 €
Tranche 12 : 1801 et +	20,47 €

➔ Prise en charge financière par la mairie de Huêtre à hauteur de **10 jours par enfant**. Au-delà, le tarif hors commune sera appliqué.  
 En cas de non présentation du justificatif QF 2026 le tarif appliqué sera le **tarif maximum**. (QF de référence est celui de Janvier 2026)

### ► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.  
 Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

### ► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☞ Par chèques

(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☞ Par carte bancaire

Par chèque ☞ vacances ANCV, ANCV Connect ou tickets CESU papier uniquement

### ► Annulation :

\* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes :  
 Absence sur la journée complète +  
 présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs

\* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

\* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

\* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret